

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

SESSION 2015

Secrétariat général

Direction générale des ressources humaines

Sous-direction du recrutement

Bureau DGRH D5

**LISTE DES CANDIDATS DÉCLARÉS ADMIS AU CONCOURS DE
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHÈQUES RÉSERVÉ AUX ÉLÈVES ET
ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES ET AUX
CANDIDATS JUSTIFIANT D'UN TITRE OU D'UN DIPLOME, D'UNE
FORMATION OU D'UNE QUALIFICATION RECONNUE ÉQUIVALENTE A
LA TROISIÈME ANNÉE DE SCOLARITÉ DE CETTE ÉCOLE**

Sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le concours

La liste des candidats déclarés admis au concours de conservateur des bibliothèques réservé aux élèves et anciens élèves de l'École nationale des chartes et aux candidats justifiant d'un titre ou d'un diplôme, d'une formation ou d'une qualification reconnue équivalente à la troisième année de scolarité de cette école est établie ainsi qu'il suit :

Civilité	Nom Patronymique	Prénom	Rang
M.	AGUGLIA	Fabien	1
MM	LAFORÉ	Alice	2
M.	HORREIN	Florian	3
MM	TARFAOUI	Nadia	4
M.	MUNSCH	Philippe	5
MM	LE BORGNE	Claire	6
MM	LE COZ	Laura	7
MM	CHERBUY	Elsa	8
MM	PIPELIER	Emeline	8

Nombre total de candidats déclarés admis : 9

Fait à Paris, le 26 novembre 2015

Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE

Le président du jury



Benoît LECOQ